

# Règlement du Jeu

## "Gratte-Gratte Saint-Valentin"

**Article 1 : Organisation** Les Trouvailles, boutique d'artisanat français située à Romans-sur-Isère, et La Nouvelle Auberge, restaurant à Chabeuil, organisent conjointement un jeu-concours intitulé "Gratte-Gratte Saint-Valentin" du 26 janvier au 14 février 2025 inclus.

**Article 2 : Conditions de participation** Ce jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine. L'achat d'un paquet de biscuits suisses au prix de 2€ dans l'un des lieux participants est nécessaire pour recevoir un ticket "gratte-gratte".

Les lieux participants sont :

- La boutique Les Trouvailles, située à Romans-sur-Isère.
- Le restaurant La Nouvelle Auberge, situé à Chabeuil.

**Article 3 : Fonctionnement du jeu** Pour participer, les étapes suivantes doivent être respectées :

1. Effectuer l'achat d'un paquet de biscuits suisses à 2€ dans l'un des lieux participants.
2. Recevoir un ticket "gratte-gratte" lors de l'achat.
3. Gratter le ticket pour découvrir si vous avez gagné l'un des deux prix mis en jeu :
  - Un dîner pour deux personnes d'une valeur de 50 € à La Nouvelle Auberge.
  - Un bijou en argent 925 d'une valeur de 50 €, fabriqué par Raphaël, artisan bijoutier joaillier.

**Article 4 : Dotations**

- Prix n°1 : Un dîner pour deux personnes d'une valeur de 50 € à La Nouvelle Auberge.
- Prix n°2 : Un bijou en argent 925 d'une valeur de 50 €, fabriqué par Raphaël.

Les dotations ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni cessibles.

**Article 5 : Remise des lots** Les gagnants devront présenter leur ticket gagnant au lieu d'achat (boutique Les Trouvailles ou restaurant La Nouvelle Auberge) avant le 28 février 2025 pour récupérer leur lot.

**Article 6 : Limitation de responsabilité** Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte ou de détérioration des tickets "gratte-gratte". En cas de litige, aucune réimpression de ticket ne sera effectuée.

**Article 7 : Acceptation du règlement** La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Celui-ci est consultable dans les lieux participants et sur demande auprès des organisateurs.

**Article 8 : Protection des données personnelles** Aucune donnée personnelle ne sera collectée ou utilisée dans le cadre de ce jeu.

**Article 9 : Loi applicable** Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige sera soumis aux juridictions compétentes.

Pour toute question, contactez Les Trouvailles ou La Nouvelle Auberge directement.